

PARTIE II - ÉTAT DES PROJETS EN COURS AU MOIS DE DÉCEMBRE 1987

Système d'information sur le personnel (PERNET)

Projet AC 02

Un nouveau système d'information sur le personnel (PERNET) est prévu. Il permettra au secteur du Personnel et à l'ensemble du Ministère de disposer d'un système d'information grâce auquel ils pourront accéder rapidement aux renseignements sur le personnel, à l'endroit, au moment et sous la forme nécessaire. Une analyse préliminaire des besoins a été effectuée et le Sous-ministre adjoint du secteur du Personnel a approuvé une série de recommandations concernant sa mise en oeuvre, y compris la méthode et le plan à suivre. Ce système sera utilisé sur le nouvel ordinateur de l'Administration centrale. Il a été décidé, avec le Conseil du Trésor et le Bureau du Contrôleur général, de retarder l'achat d'un ordinateur pour usage administratif tant que l'on ne connaîtra pas les spécifications de l'ordinateur nécessaire pour le COSICS. Ce projet a donc été mis en attente, jusqu'à l'achat de l'ordinateur en question et jusqu'à ce qu'il soit possible de consacrer de nouveau du personnel et des fonds à ce projet.

Ce projet devrait redémarrer en août 1988 et être terminé en 1990.

Exécution du programme concernant les AS/AT permutants

Projet AC 16

Afin d'améliorer la qualité des services administratifs et de gestion, le ministère décidait en 1979 d'ajouter à son service de permutants des positions AS. Cette idée a reçu un appui considérable de l'ensemble du ministère.

Ainsi, plusieurs activités ont été entreprises en ce sens et en 1986 un nouveau programme était développé pour offrir aux divisions un programme amélioré des services administratifs et de soutien.

Actuellement, la révision de la classification de toutes les positions administratives à l'étranger et quelques-unes à l'administration centrale est presque complétée. Le rapport soumettant les résultats de cette révision ainsi que la structure et le plan d'action proposés pour consolider le cadre administratif, seront présentés au comité de gestion du ministère au début de la nouvelle année.